

ANIMATEUR/TRICE DU RELAIS PETITE ENFANCE D'AIRE SUR LA LYS

(Cadre d'emplois des Assistants Territoriaux Socio-Educatifs et des Educateurs Territoriaux de Jeunes Enfants – Poste à temps complet – CDD de 2 ans)

Pôle : Développement social

Direction: Petite Enfance

Rattachement hiérarchique : Directrice du service Petite Enfance

La CAPSO (53 communes, 105 000 habitants) est une agglomération issue de la fusion au 01/01/2017 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, des communautés de communes du canton de Fauquembergues, de la Morinie et du Pays d'Aire-sur-La-Lys.

Les services communautaires sont représentés au sein de 8 pôles de compétences, dont le pôle Développement Social, chargé de la Politique de la Ville, de la Prévention de la délinquance, Santé, de la Jeunesse et de la Petite Enfance.

La Direction Petite Enfance est composée de 6 multi-accueils fixes, 1 micro-crèche (80 personnes) et de 7 Relais Petite enfance (9 personnes), répartis sur le territoire (Arques, Longuenesse, Saint-Omer, Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Aire-Sur-La-Lys, Eperlecques). Sous la responsabilité de la Directrice Petite Enfance, l'équipe des animateurs/trices des relais Petite Enfance assure l'accueil, l'information, l'animation en direction des parents et des professionnels de l'accueil individuel de la Petite Enfance.

Leurs missions consistent à favoriser la socialisation, le bien-être et l'épanouissement de l'enfant par la professionnalisation des assistants maternels et visent à améliorer la qualité de l'accueil individuel.

Ils/Elles informent les parents sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire afin qu'ils puissent faire un choix éclairé sur le mode d'accueil adapté aux besoins de la famille.

Missions

- Accueillir, informer, orienter les parents, les futurs parents, les professionnels et futurs professionnels, sur les différents modes de garde et leurs modalités d'accès.
- Accueillir, informer, les professionnels et futurs professionnels sur les conditions d'exercice de leur métier.
- Accueillir, informer, orienter les parents employeurs, les professionnels sur les aspects de la contractualisation à l'occasion d'un projet d'accueil individuel ou d'une situation d'accueil individuel ou d'une situation particulière.
- Accompagner parents et professionnels dans leur statut respectif employeur et salarié.
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels (réunions d'information, ateliers d'éveil, temps informels, entretiens individuels, dispositifs de formation continue...)
- Orienter les parents, assistants maternels et gardes à domicile vers les services compétents en cas de questions spécifiques (droit du travail, situation particulière...)
- Proposer, développer, organiser et animer des temps d'éveil destinés aux enfants accompagnés par un professionnel ou un parent.
- Participer aux groupes de travail du RPE

Missions transversales

- Planifier des animations, des temps collectifs et des évènements en mode projet avec les partenaires
- Positionner le RPE sur le territoire : communiquer sur le rôle et la fonction d'un relais, développer sa visibilité auprès de la population
- Réaliser un diagnostic de territoire en mettant en évidence les problématiques et en caractérisant les enjeux, en lien avec l'Observatoire Petite Enfance
- Proposer les mêmes animations sur tout le territoire de la CAPSO,
- Associer le service culturel et les clubs sportifs subventionnés.

Conditions d'exercice

- Le poste est positionné sur le site du RPE d'Aire sur la Lys.
- Les horaires peuvent être irréguliers liés aux disponibilités des parents et des assistants maternels (réunions en soirée, manifestations le week-end ponctuellement).
- Déplacements professionnels sur le territoire (nécessité de disposer du permis de conduire et d'un véhicule)

Exigences requises

Savoirs

- **Diplôme requis : Diplôme de niveau 5 dans le champ de la petite enfance ou du domaine social. Expérience similaire souhaitée.**
- Les différents modes de garde du jeune enfant
- Les conventions collectives des assistants maternels et des gardes à domicile
- Le droit du travail relatif à l'emploi des assistants maternels et des gardes à domicile
- Les droits et dispositifs relatifs à la formation professionnelle des assistants maternels et des gardes à domicile
- Les politiques familiales, les politiques et dispositifs territoriaux (schéma départemental, politique de la ville..)
- Le fonctionnement des collectivités et institutions (commune, Communauté d'Agglomération, Caf, MSA, PMI ...)
- Les obligations administratives et budgétaires liées au fonctionnement du RPE (règlement intérieur, projet et bilan CAF, comité de pilotage...)
- Le développement et les besoins du jeune enfant
- Les enjeux fondamentaux de l'accompagnement éducatif du jeune enfant
- La législation liée à l'enfance, notamment en matière d'hygiène et de sécurité physique et affective
- La dynamique de groupes et les techniques d'animation de groupes

Savoir-faire

- Transmettre des informations, les expliquer, faire preuve de pédagogie
- Observer une situation (liée à l'enfant, à sa famille, aux assistants maternels, au territoire), identifier une demande, analyser le besoin réel et proposer une réponse adaptée
- Savoir orienter, conseiller
- Mettre en œuvre une communication professionnelle adaptée et respectueuse de chacun
- Elaborer, suivre et évaluer des projets
- Conduire différents types de réunions à caractère pédagogique, groupes d'expression, groupes de travail
- Formaliser des informations et des projets en vue de les communiquer
- Être force de propositions

- Utiliser les outils bureautiques et de gestion
- Assurer les tâches administratives et logistiques liées au fonctionnement du RPE

Savoir-être

- Capacité d'écoute professionnelle, diplomatie
- Dynamisme, polyvalence, adaptabilité, disponibilité
- Autonomie, neutralité
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Travail en équipe et en partenariat
- Créativité, organisation
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative

Avantages pour les agents de la collectivité :

- Régime indemnitaire
- ARTT
- Gestion du temps : adaptation en termes de Cycles de travail
- Prime annuelle (versée en deux fois)
- Participation financière au contrat de prévoyance
- Participation financière mutuelle labellisée
- Titres restaurants
- Compte-Epargne Temps
- Abonnement CNAS
- Amicale du personnel
- Prise en charge des frais de déplacement

A pourvoir dès le 1^{er} Avril 2023

Merci d'adresser avant le 7 Février 2023 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : offredemploi@ca-pso.fr